

Date : 27/10/2023

De : GDS France

Destinataires : réseau des GDS

Fièvre Hémorragique de Crimée-Congo

Note d'information (source Santé Publique France, Cirad et Anses)

Du matériel génétique de virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo (FHCC) a été découvert dans des tiques du genre *Hyalomma* collectées sur des bovins élevés dans les Pyrénées Orientales. Cette découverte a été faite dans le cadre d'une étude concernant la FHCC initiée il y a quelques années.

La Fièvre Hémorragique de Crimée-Congo (FHCC) est une maladie zoonotique transmise principalement par les tiques de l'espèce *Hyalomma marginatum*. Aucun cas n'a été observé en France chez des êtres humains ni chez des animaux. Par ailleurs, les animaux sont asymptomatiques et il n'y a aucun impact sur les denrées alimentaires. Malgré cette détection, au vu de la période le risque pour la santé humaine semble très limité. Il conviendra d'appréhender ce risque pour la suite. GDS France a sollicité les agences sanitaires en ce sens.

La transmission à l'être humain est également possible par le contact direct avec le sang ou les fluides corporels d'un animal ou d'un être humain infecté (lors de la courte période durant laquelle le virus circule dans le sang). L'Homme peut développer une infection qui peut être grave : les symptômes peuvent être bénins et non spécifiques, mais peuvent, dans certains cas, évoluer vers une phase hémorragique.

La tique *Hyalomma marginatum* est une tique dure de relativement grande taille (8 mm), reconnaissable à son rostre long et à ses pattes bicolores (anneaux blanchâtres aux articulations). On la retrouve dans la garrigue ou certaines pâtures du littoral méditerranéen, de la frontière espagnole au Var, jusqu'en Ardèche et dans la Drôme. Sa forme adulte pique les ongulés domestiques et sauvages (bovins, chevaux, sangliers, et dans une moindre mesure les petits ruminants ou cervidés) sans danger pour eux puisque, même infectés par le virus de la FHCC, ces derniers ne développent pas de symptômes. En outre, cette forme adulte peut occasionnellement piquer l'être humain. Elle n'est active qu'au printemps, entre avril et juillet.

Les tiques fixées sur le bétail ne constituent pas un risque de piqûre pour l'être humain, puisqu'elles ne sont pas capables de repiquer après la piqûre sur l'animal. Par ailleurs, les formes immatures de ces tiques (nymphe) se nourrissent sur des mammifères de petite taille, tels que les lièvres, jusqu'en octobre et peuvent infecter ces animaux. Ainsi, une vigilance est recommandée lors de la dépouille de ces animaux par les chasseurs (risque lié au contact avec les fluides corporels).

Comment se protéger des piqûres de tiques ?

En l'absence de vaccin contre le FHCC, le principal moyen de réduire le risque infectieux chez l'humain consiste à se protéger contre les piqûres de tiques :

- Lors des promenades dans la nature, porter des chaussures fermées et des vêtements couvrants de couleur claire afin de mieux repérer les tiques sur la surface du tissu, enfiler le pantalon dans les chaussettes ;
- Eviter de marcher au milieu des herbes, des buissons et des branches basses et privilégier les chemins balisés ;
- Utiliser éventuellement des répulsifs cutanés avec autorisation de mise sur le marché (AMM), en respectant bien les préconisations d'usage, (recommandations pour les voyageurs de 2023 pour les répulsifs) ;
- S'inspecter au retour de vos promenades en forêt, dans le maquis et la garrigue ou dans le jardin notamment au niveau des plis de la peau sans oublier le cuir chevelu ;

- En cas de piqûre, détacher immédiatement les tiques fixées à l'aide d'un tire-tique, une pince fine ou à défaut vos ongles et désinfecter l'endroit ;
- Surveiller son état général et consulter rapidement un médecin en cas d'apparition de symptômes dans le mois suivant l'exposition.

Pour plus de détails sur la FHCC :

[Fièvre Hémorragique de Crimée-Congo : première détection du virus sur des tiques collectées dans des élevages bovins dans le sud de la France \(santepubliquefrance.fr\)](#)

[Première détection du virus de la Fièvre Hémorragique de Crimée-Congo dans le Sud de la France | Cirad](#)

[AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif à l'analyse des risques pour la santé humaine et animale liés aux tiques du genre *Hyalomma* en France](#) (rapport complet sur les tiques et la FHCC)